## **CONTRÔLE TECHNIQUE** VOLONTAIRE



NATURE DU CONTRÔLE (3) DATE DU CONTRÔLE N° DU PROCÈS-VERBAL Volontaire total 27/11/2025 25036669 (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ Défavorable pour défaillances majeures Groupe(s) de points contrôlés : Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) majeure(s) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences, AVD,AVG. NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Non concerné par un contrôle technique volontaire Défaillance(s) mineure(s) 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE: Balai d'essuie-glace défectueux, AV. IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger, AVG,AVD. 5.2.3.i.1. PNEUMATIQUES: La pression des pneumatiques est anormale ou Nº D'AGRÉMENT : S0135227 incontrôlable, ARD, ARG, AVD, AVG. 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNEES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches (9) RAISON SOCIALE: MARIGNANE AUTO BILAN détériorées, AVD. (3) COORDONNÉES : Tel.: 0442888800 Espace Carthage 13700 MARIGNANE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR Nº D'AGRÉMENT : 013S1363 SIGNATURE .

#### (1) N° dans la série du type (VIN) YV1ZWH1V9P1529623

GI-528-YI (F)

Maraue

VOLVO

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

10/10/2022

[5] Corégorie internationale MI

Designation commerciale

V60

Cente VP

Dote de 1<sup>ère</sup> mise

en circulation

10/10/2022

Types/CNIT

(2) Immatriculation et pays. Date d'immatriculation

Énergie

M10VLVVPNP5P140

FF

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

#### (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

91079

# MENTIONS LÉGALES

- Les points de contrôle sont définis à l'annexe I de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.
- Les valeurs limites prises en compte correspondent aux valeurs limites applicables au véhicule contrôle (date de mise en circulation, caractéristiques techniques).
- En cas de litige, les voies de recours amiables sont affichées dans votre centre de contrôle technique.
- Le contrôle technique d'un véhicule n'exonère pas son propriétaire de l'obligation de maintenir le véhicule en bon état de marche et en état satisfaisant d'entretien conformément aux dispositions du code de la route et des textes pris pour son application (art, 1er de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié).
- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives your concernant. Your pouvez exercer ce droit en vous adressant au centre ayant édité le présent procès-verbal.

### MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE		
	G	D	G	D	
Ripage (-8 à + 8m/km):	+1.7m/Km				
Dissymétrie suspension (≤30%):	2%		1%		
Forces verticales :	1130daN		1003daN		
Frein de service :					
Forces de freinage :	388daN	375daN	310daN	313daN	
Déséquilibre (<20%):	4%			1%	
Forces de freinage (efficacité) : Taux d'efficacité (≥ 58%):	388daN	375daN	310daN	313daN	
	64%				

Frein de stationnement : Taux d'efficacité (≥ 18%): 18%

Emissions à l'échappement :

CO ralenti (≤ 0,3%): 0.07% CO ralenti accéléré (≤ 0,2%): 0.02% Lambda (0.97 à 1.03) : 1.028

Feux de croisement (-2.5% à -0.5%)

-4.0%

-4.0%